## Conseil Municipal d'Andouillé Neuville Séance du Lundi 09 Mars 2020

<u>Présents</u>: E Eloré, F Coquet, R Ngassa, G Canto, C Gautier, A Tropée, JF.Menant, D Gamichon, L Juin,

I Cloteau, M Poiteaux

Absents Excusés: P Bréhant, L Le Dréau-L'Héréec,

Absents:

Secrétaire de Séance : M Poiteaux

## 1) Budget Communal

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2019

Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote du Compte Administratif

Le compte administratif et le compte de gestion dressé par le percepteur de Saint Aubin d'Aubigné, Mr Joël Lecourt, sont approuvés à l'unanimité.

#### Ils se résument ainsi:

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	759 219.25 E	Recettes	415 166.66 E
Dépenses	614 614.18 E	Dépenses	111 870.35 E
Excédent	144 605.07 E	Excédent	303 296.31 E

## > Affectation du Résultat d'Exploitation

Il est décidé d'affecter le résultat comme suit :

Fonctionnement Affectation à l'excédent reporté 144 605.07 E

## Vote du Budget Primitif 2020

Le conseil municipal vote le budget primitif 2020.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de FonctionnementSection d'InvestissementRecettes718 992.00 ERecettes457 297.00 EDépenses718 992.00 EDépenses457 297.00 E

## \* Compte Personnel de Formation (CPF)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent communal souhaite mobiliser son compte personnel de formation dans le cadre de la préparation d'une reconversion professionnelle. Son projet d'évolution professionnelle vise à anticiper une situation d'inaptitude physique à l'exercice de ses fonctions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de prendre en charge le coût de la formation à hauteur de 2 555 euros.

## \* Régularisation Subvention ALSH 2019

Il est décidé d'attribuer à Familles Rurales une subvention d'un montant de 8878.87E correspondant au solde 2019.

#### \* Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition 2019 des taxes directes locales :

Taxe d'habitation 15.35%
Taxe foncière bâtie 15.24%
Taxe foncière non bâtie 47.03%

Après délibération, le conseil municipal décide, 10 pour + 1 abstention, pour les taux d'imposition 2020 des taxes directes locales :

\* de reconduire le taux de la Taxe d'habitation

15.35%

\* d'appliquer une variation du taux de 5% de la Taxe foncière bâtie

16.00%

\* d'appliquer une variation du taux de 5% de la Taxe foncière non bâtie 49.38%

## 2) Budget Assainissement

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2019

Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote du Compte Administratif

Le compte administratif et le compte de gestion dressé par le percepteur de Saint Aubin d'Aubigné, Mr Joël Lecourt, sont approuvés à l'unanimité.

#### Ils se résument ainsi :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	146 486.50 E	Recettes	314 766.53 E
Dépenses	28 624.27 E	Dépenses	35 403.86 E
Excédent	117 862.23 E	Excédent	279 362.67 E

## Affectation du Résultat d'Exploitation

Il est décidé d'affecter le résultat comme suit :

Fonctionnement Affectation à l'excédent reporté 35 888.90 E Investissement Affectation complémentaire en réserves 81 973.33 E

## Vote du Budget Primitif 2020

Le conseil municipal vote le budget primitif 2020.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de FonctionnementSection d'InvestissementRecettes99 060.00 ERecettes534 507.00 EDépenses99 060.00 EDépenses534 507.00 E

## \* Création Station d'Epuration : Choix du Maître d'Oeuvre

Monsieur le Maire rappelle que les Elus ont confié à DM.EAU la mission d'assistance technique et administrative en vue du choix du maître d'œuvre chargé de la création de la nouvelle station d'épuration.

A l'issue de la consultation, les trois entreprises sollicitées, NTE, Idée-Tech et EF-Etudes, ont répondu dans les délais imposés.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des Elus l'analyse des offres réalisée par DM.EAU. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre à EF-Etudes dont la proposition s'élève à 27 583.00 euros HT.

# 3) Demande d'Enregistrement de SAS AUBIOGAZ Création d'une Unité de Méthanisation à Aubigné : Avis du Conseil Municipal

Dans le cadre de la consultation du public relative à la demande présentée par la SAS AUBIOGAZ en vue de la création d'une unité de méthanisation située au lieu-dit « 4, La Masse » à Auigné, le conseil municipal est invité à donner son avis sur la demande d'enregistrement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable.

Séance levée à 22h00.

# 4) Questions Diverses

- \* Consultation du Public SAS AUBIOGAZ Unité de Méthanisation à Aubigné : Avis du Conseil Municipal à la prochaine séance
- \* Curage Fossés : Proposition Pascal JOURNOIS
- \* Dates réunions :
  - Commission Finances = Lundi 02 Mars 2020 à 20h00
  - CCAS = Lundi 09 Mars 2020 à 18h30
- \* Elections Municipales des 15 et 22 Mars 2020 : Tours de Garde

 08h00 - 10h30
 E. Eloré
 R. Ngassa
 L. Juin

 10h30 - 13h00
 G. Canto
 D. Gamichon
 I. Cloteau

 13h00 - 15h30
 P. Bréhant
 JF. Menant
 M. Poiteaux

 15h30 - 18h00
 F. Coquet
 C. Gautier
 A. Tropée

<sup>\*</sup> Prochain Conseil Municipal le Lundi 09 Mars 2020 à 20h00.